Pays de la Loire, Sarthe
Tuffé Val de la Chéronne
passage de la Gare

Gare ferroviaire de la ligne Mamers-Saint-Calais, actuellement centre d'interprétation, passage de la Gare

Références du dossier

Numéro de dossier : IA72058938
Date de l'enquête initiale : 2019
Date(s) de rédaction : 2019
Cadre de l'étude : inventaire topographique Bourgs et petites cités du Perche sarthois
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : gare
Précision sur la dénomination : ferroviaire
Destinations successives : centre culturel
Parties constituantes non étudiées : cour, puits

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en village
Références cadastrales : 2019, AB, 237

Historique

L'établissement d'une ligne ferroviaire de Mamers à Saint-Calais, étudié dès le début des années 1860, offrait deux possibilités de tracé entre Connerré et Bonnétable. Le premier passait par Briosne, Beaufay, Torcé, Saint-Célerin et La Chapelle-Saint-Rémy, le second par Tuffé. Une pétition des habitants du canton de Tuffé recueillit 1215 signatures, appuyant les arguments du conseil municipal estimant que la localité méritait toute la considération de l'administration, "par son sol riche en produits, pour ses vastes prairies qui ont besoin d'une prompte et facile circulation […] pour sa population active et laborieuse et son marché aux denrées, susceptibles d'un grand accroissement". L'écoulement des productions des manufactures de poterie et faïencerie établies en forêt de Bonnétable, à Tuffé et à Prévelles, ainsi que le statut de chef-lieu de canton de Tuffé, devaient faire définitivement peser la balance en faveur du second tracé, qui plus est moins coûteux et plus direct.
La station prévue à Tuffé est de deuxième classe, ce qui définit la taille et le nombre de travées (deux) du bâtiment des voyageurs, mais aussi l'ampleur de la halle à marchandises qui y est accolée. Construite en 1872, selon les plans donnés en 1868 par l'ingénieur Alfred Faliès, la station est appelée à desservir un bassin d'environ 3500 habitants, comprenant les communes de Saint-Hilaire-le-Lierru, Prévelles, Saint-Denis-des-Coudrais, La Bosse, jusqu'à la construction d'une halte supplémentaire à Prévelles dans les années 1910. Selon un rapport de l'époque, "la gare de Tuffé est établie sur le bord du chemin de grande communication n°7 […] et à l'extrémité d'une des principales rues du bourg : la rue Cossonneau [devenue rue de la Gare]. Cette gare se trouve aussi rapprochée que possible du centre de la localité ; elle est d'un accès très facile. Malheureusement, la configuration du sol et la disposition des lieux nous ont obligé à l'établir en courbe. Cet inconvénient […] est d'ailleurs racheté par un avantage ; car, du bâtiment des voyageurs, placé au sommet de la courbe, on pourra voir, de chaque côté, le départ et l'arrivée des trains". En 1918, un second quai est établi à 100m au sud à la demande du directeur de la fonderie.
Sur la façade, une plaque rappelle la rafle et la déportation de 23 juifs à Tuffé en 1942, lesquels étaient arrivés de Bretagne par convoi via cette même gare et placés en résidence forcée dans la commune. Après la guerre, le trafic diminue face à la concurrence de l'automobile, et la ligne Mamers-Saint-Calais est fermée aux voyageurs en 1965, puis aux marchandises en 1977. La gare de Tuffé appartient au tronçon de l'ancienne ligne remis en service en 1978 entre Beillé et Bonnétable, à

vocation touristique (association Transvap). Le bâtiment est ensuite restauré, les auvents de part et d'autre du bâtiment des voyageurs sont supprimés pour donner de la lumière à l'étage conservé comme logement. Le rez-de-chaussée accueille depuis juin 2016 le centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP) du Pays d'art et d'histoire du Perche Sarthois.

Période(s) principale(s) : 3e quart 19e siècle
Période(s) secondaire(s) : 1er quart 21e siècle
Dates : 1872 (daté par source)
Auteur(s) de l'oeuvre : Alfred Faliès

Description

Placée à l'extrémité de la rue de la Gare, au carrefour avec la route de Bonnétable à Connerré, la gare de Tuffé est orientée à l'est sur la voie ferrée et à l'ouest sur une place. Le bâtiment des voyageurs est construit selon le modèle de tous ceux de l'ancienne ligne Mamers-Saint-Calais, avec un module de base répété deux ou trois fois selon la classe de la station : deux modules sont ici accolés formant des façades à deux travées en mur gouttereau, séparées par un jambage en brique. La façade en mur-pignon compte également deux travées. Le solin est en granite, tandis que les encadrements d'ouverture, en arc segmentaire, les angles, le bandeau d'appui et les rampants du pignon sont traités en brique. Le rez-de-chaussée, qui accueillait les voyageurs, a conservé son horloge à l'extérieur et le bureau du chef de gare (logé à l'étage) avec son guichet à l'intérieur. Contiguë, la halle à marchandises en bois, avec son toit largement débordant qui se prolongeait primitivement au bâtiment des voyageurs, est juchée sur une plate-forme parementée de pierres polygonales.
La gare, placée dans une courbe de la ligne, est desservie par une voie secondaire parallèle à la voie principale, dont les aiguillages sont toujours en fonctionnement. Il subsiste, près de la gare, la grue à eau en fonte signée A. Chappée fondeur constructeur au Mans, et datée de 1882, en forme de colonne cannelée. Des édicules annexes, sanitaires, guérite et bâtiments des syndicats d'engrais ont été démolis ; le quai découvert principal a également été supprimé, mais les vestiges du quai de la fonderie, à proximité au sud, sont toujours visibles. Le poids public occupe la partie nord de la place devant la gare.

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : pierre, moellon, enduit ; bois
Matériau(x) de couverture : tuile mécanique
Étage(s) ou vaisseau(x) : sous-sol, rez-de-chaussée, 1 étage carré
Couvrements :
Élévations extérieures : élévation à travées
Type(s) de couverture : toit à longs pans

Typologies et état de conservation

État de conservation : restauré, bon état

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété du département

Références documentaires

Documents d'archive

- Archives départementales de la Sarthe ; non classé. **1793-1915 : délibérations du conseil municipal de Tuffé.**
- Archives départementales de la Sarthe ; 2 P 1585. **2e moitié XIXe siècle : carnets des établissements industriels, commune de Tuffé.**
- Archives départementales de la Sarthe ; 5 S 725. **1863-1864 : avant-projet pour la ligne ferroviaire Mamers-Saint-Calais, choix du tracé par Tuffé.**
- Archives départementales de la Sarthe ; 5 S 734. **1868-1928 : stations de la ligne ferroviaire Mamers-Saint-Calais, gare de Tuffé.**

Documents figurés

- **1918 : plan de la gare de Tuffé.** (Archives départementales de la Sarthe ; 5 S 734).

- Collections de cartes postales et de photographies anciennes, commune de Tuffé Val de la Chéronne. (Collection particulière).

Bibliographie

- DIEULEVEULT, Alain de, EDOM, Jean. **Le siècle des petits trains ou l'histoire exemplaire du réseau départemental de la Sarthe.** Le Mans : Cénomane éditions, 1985.
  p. 10-15

- GIBIAT, Samuel, ZUBER, Henri (co-dir.). **L'aventure du rail en Sarthe Des origines à la régionalisation (1848-1972)**. Catalogue d'exposition. Le Mans : Conseil Général de la Sarthe, 2013. 160 p.

- **Le patrimoine des communes de la Sarthe.** Paris : Flohic éditions, 2000. 2 vol.
  p. 1632

- PAYS DU PERCHE SARTHOIS. **Laissez-vous conter le train en Perche Sarthois,** 2014.
  p. 4-5

- RIGOUARD, Evelyne, RIGOUARD, Jean-Pierre. **Gares et tortillards en Pays de la Loire.** Le Coudray-Macouard : Cheminements Editions, 2008.

- WAGNER, CLaude. **Les tramways de la Sarthe : du XIXe siècle aux années 2000.** Le Mans : Éd. de la Reinette, 2003. 287 p.

Annexe 1

La ligne de chemin de fer Mamers-Saint-Calais, d'après : PAYS DU PERCHE SARTHOIS. Laissez-vous conter le train en Perche Sarthois, 2014.

"Profitant de la loi Migneret de 1865, destinée à favoriser la desserte par chemin de fer des préfectures et sous-préfectures, la ligne à voie normale de Mamers à Saint-Calais, avec un premier tronçon de Connerré à Mamers ouvert le 21 septembre 1872, puis de Connerré à Saint-Calais le 20 février 1873 fut la première ligne d'intérêt local sarthoise. Elle assurera son service jusqu'au 31 décembre 1977.
Située pour une grande partie dans le Perche sarthois, où elle pénétrait au niveau de Jauzé, elle y desservait les gares de Bonnétable, Prévelles, Tuffé, Connerré-Beillé (où elle donnait correspondance avec la ligne Le Mans-Paris), Connerré-ville, Thorigné-sur-Dué (origine de la ligne vers Courtalain), Saint-Michel-de-Chavaignes, Bouloire, Coudrecieux, Montaillé avant de rejoindre Saint-Calais.
Pratiquement toutes les gares ont été conservées bien qu'elles soient désormais privées sauf Tuffé, à l'exception de Connerré-ville à l'emplacement de laquelle s'élève la salle polyvalente et un monument au chemin de fer du Mamers-Saint-Calais, Thorigné-sur-Dué et Coudrecieux.
La section de Connerré-Beillé à Bonnétable a repris vie grâce à la Transvap qui l'exploite à des fins touristiques. Les premiers tours de roue d'un convoi Transvap ont eu lieu à Connerré le 3 juillet 1977, puis de Connerré à Bonnétable le 11 juillet 1978 et le premier service touristique de Connerré au plan d'eau de Tuffé le 14 juillet 1979. Depuis, la Transvap fait revivre, saisons après saisons, l'histoire de la ligne Mamers-Saint-Calais".

Illustrations

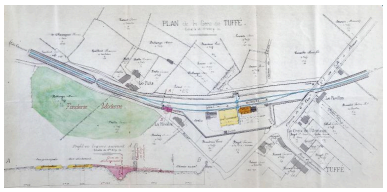

Un plan de la gare et de
ses équipements en 1918.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20197203088NUCA

La gare, carte postale
du début du XXe siècle.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20197202970NUCA

La gare, carte postale
du début du XXe siècle.
Phot. Pierrick (reproduction) Barreau
IVR52_20207200050NUCA

La gare, carte postale du
milieu du XXe siècle.
Phot. Pierrick (reproduction) Barreau
IVR52_20197202957NUCA

La gare côté voie ferrée.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20197202447NUCA

La gare côté bourg.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20197202449NUCA

L'horloge.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20197202448NUCA

Le bureau du chef de gare.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20197202308NUCA

Le centre d'interprétation
de l'architecture et du
patrimoine du Perche sarthois.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20197202309NUCA

La grue à eau.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20197202446NUCA

La signature de la grue à eau.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20197202445NUCA

Un ancien pylône électrique.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20197202444NUCA

Un autorail de la Transvap.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20197202372NUCA

Dossiers liés

Oeuvre(s) partie(s) constituante(s) étudiée(s) : Poids public, passage de la Gare (IA72058957) Pays de la Loire, Sarthe, Tuffé Val de la Chéronne, passage de la Gare
Dossiers de synthèse :
Tuffé Val de la Chéronne : présentation du bourg (IA72058929) Pays de la Loire, Sarthe, Tuffé Val de la Chéronne
Oeuvre(s) contenue(s) :
Oeuvre(s) en rapport :
Bourg de Tuffé Val de la Chéronne, rue de la Gare (IA72058963) Pays de la Loire, Sarthe, Tuffé Val de la Chéronne, rue de la Gare

Auteur(s) du dossier : Pierrick Barreau
Copyright(s) : (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Pays du Perche sarthois

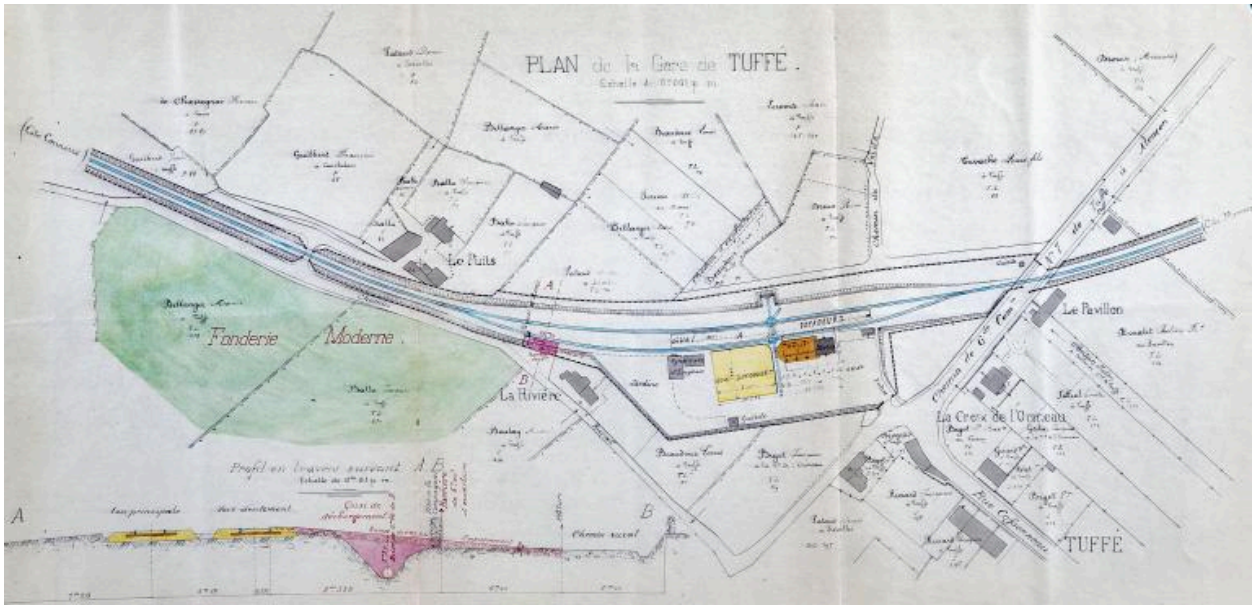

Un plan de la gare et de ses équipements en 1918.

Référence du document reproduit :

- **1918 : plan de la gare de Tuffé.** (Archives départementales de la Sarthe ; 5 S 734).

IVR52_20197203088NUCA
Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Archives départementales de la Sarthe
communication libre, reproduction soumise à autorisation

La gare, carte postale du début du XXe siècle.

Référence du document reproduit :

- Collections de cartes postales et de photographies anciennes, commune de Tuffé Val de la Chéronne. (Collection particulière).

IVR52_20197202970NUCA
Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Collection particulière
communication libre, reproduction soumise à autorisation

La gare, carte postale du début du XXe siècle.

Référence du document reproduit :

- Collections de cartes postales et de photographies anciennes, commune de Tuffé Val de la Chéronne. (Collection particulière).

IVR52_20207200050NUCA
Auteur de l'illustration : Pierrick (reproduction) Barreau
Date de prise de vue : 2020
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Collection particulière
communication libre, reproduction soumise à autorisation

La gare, carte postale du milieu du XXe siècle.

Référence du document reproduit :

- Collections de cartes postales et de photographies anciennes, commune de Tuffé Val de la Chéronne. (Collection particulière).

IVR52_20197202957NUCA
Auteur de l'illustration : Pierrick (reproduction) Barreau
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Collection particulière
communication libre, reproduction soumise à autorisation

La gare côté voie ferrée.

IVR52_20197202447NUCA
Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation

La gare côté bourg.

IVR52_20197202449NUCA
Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation

L'horloge.

IVR52_20197202448NUCA
Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Le bureau du chef de gare.

IVR52_20197202308NUCA
Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Le centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine du Perche sarthois.

IVR52_20197202309NUCA
Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation

La grue à eau.

IVR52_20197202446NUCA
Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation

La signature de la grue à eau.

IVR52_20197202445NUCA
Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Un ancien pylône électrique.

IVR52_20197202444NUCA
Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Un autorail de la Transvap.

IVR52_20197202372NUCA
Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation